



Annexe 1 : Localisation des sites d'intervention

Sites concernés :

Les sites sur lesquels le titulaire est tenu d'intervenir sont les suivants :

Priorité	Emprise / Etablissement / Immeuble	Adresse	Code postal	Ville
1	Lycée Militaire d'Aix (Aix en Provence) et centre de recrutement, hors logement SNI*	13 boulevard des Poilus	13 080	AIX EN PROVENCE
2	Centre Marine de Cadarache (Jouques)	Lieudit sous la Sicarde	13 490	JOUQUES
3	Domaine capitaine DANJOU (Puylobier) hors logement SNI*	chemin de la Pallière	13 114	PUYLOUBIER
4	La Torse (Aix en Provence) hors logements SNI*	28 avenue des Ecoles Militaires	13 080	AIX EN PROVENCE